

Conjoncture à début juin 2022

Dans le logement neuf, en glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, les mises en chantier se stabilisent (+0,5 %), la hausse de l'individuel (+8,3 %) compensant la chute du collectif (-6,1 %). Quant aux autorisations, sur la même période, elles s'envolent de 21,8 %, sous l'effet du traitement des dépôts massifs de permis en décembre 2021, par anticipation de la RE2020. Ce choc positif est arrivé à son terme dans l'individuel (chute de 8,1 % en avril 2022 par rapport à avril 2021), alors qu'il se poursuit encore dans le collectif (+32,0 %) en raison de délais d'instruction plus longs.

Dans le non résidentiel neuf, les surfaces commencées se redressent nettement de 26,0 % en glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, grâce aux bâtiments industriels et assimilés (+67,8 %), ainsi qu'aux bâtiments administratifs (+25,1 %) et commerces (+19,0 %). Les surfaces autorisées progressent, quant à elles de 12,4 % sur la même période, portées, de manière surprenante, par les commerces (+52,1 %), mais également par les bureaux (+17,3 %) et les bâtiments industriels et assimilés (+11,8 %). Elles se maintiennent pour autant encore bien en-deçà de leur niveau d'avant-crise (-11,8 %).

Quant à l'activité en amélioration-entretien, les résultats provisoires de l'enquête des Cerc sur le premier trimestre 2022 montrent une légère accélération, à +1,4 % par rapport au premier trimestre 2021. Toutefois, la rénovation énergétique semble marquer le pas, à +1,1 %.

La croissance de l'emploi ralentit, avec 25 600 postes supplémentaires entre les premiers trimestres 2021 et 2022, dont 23 300 salariés.

À l'horizon de l'été 2022, on relève quelques inquiétudes côté entreprises. Les perspectives d'activité se tassent en neuf comme en rénovation, malgré des carnets de commandes toujours bien garnis. Concomitamment, l'emploi salarié se tasserait.

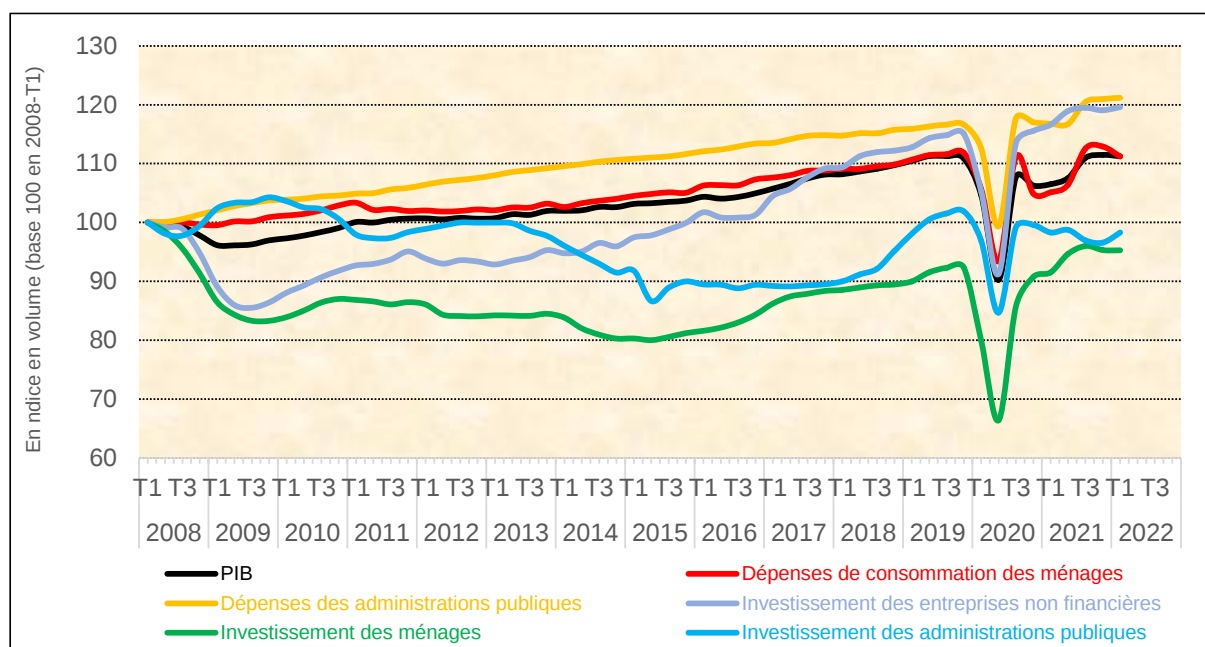
Enfin, au premier trimestre 2022, la situation de trésorerie connaît une nette dégradation chez les artisans, alors qu'elle reste stable chez les plus de dix salariés. Par ailleurs, les marges opérationnelles continuent de reculer pour atteindre leur plus bas niveau depuis quinze ans. Or, les problèmes d'approvisionnement se renforcent et les prix des matériaux s'envolent à nouveau depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, alors même que des tensions se font jour sur les salaires, dans un contexte d'accélération de l'inflation et de difficultés de recrutement toujours prégnantes. Sans solidarité de filière renforcée, la situation financière des entreprises risque donc de se fragiliser rapidement.

1. Le contexte macro-économique et macro-financier

Au premier trimestre 2022, l'activité économique se replie légèrement, à -0,2 %, après une hausse de 0,4 % au quatrième trimestre 2021 (cf. graphique 1).

En détail, les dépenses de consommation des ménages se contractent de 1,5 % en volume sur le premier trimestre 2022 et pèsent lourd dans la baisse globale. Les dépenses des administrations publiques ressortent quasi-atonnes (+0,2 %). Dans le même temps, l'investissement total repart légèrement à la hausse à +0,6 %, après -0,3 % au trimestre précédent. Il rebondit pour les administrations publiques (+1,8 %), connaît une modeste hausse pour les entreprises non financières (+0,4 %) et se stabilise côté ménages. Enfin, les exportations et les importations s'affichent en net ralentissement, à respectivement +1,2 % et +0,5 % sur le premier trimestre 2022, contre +2,6 % et +3,9 % un trimestre auparavant.

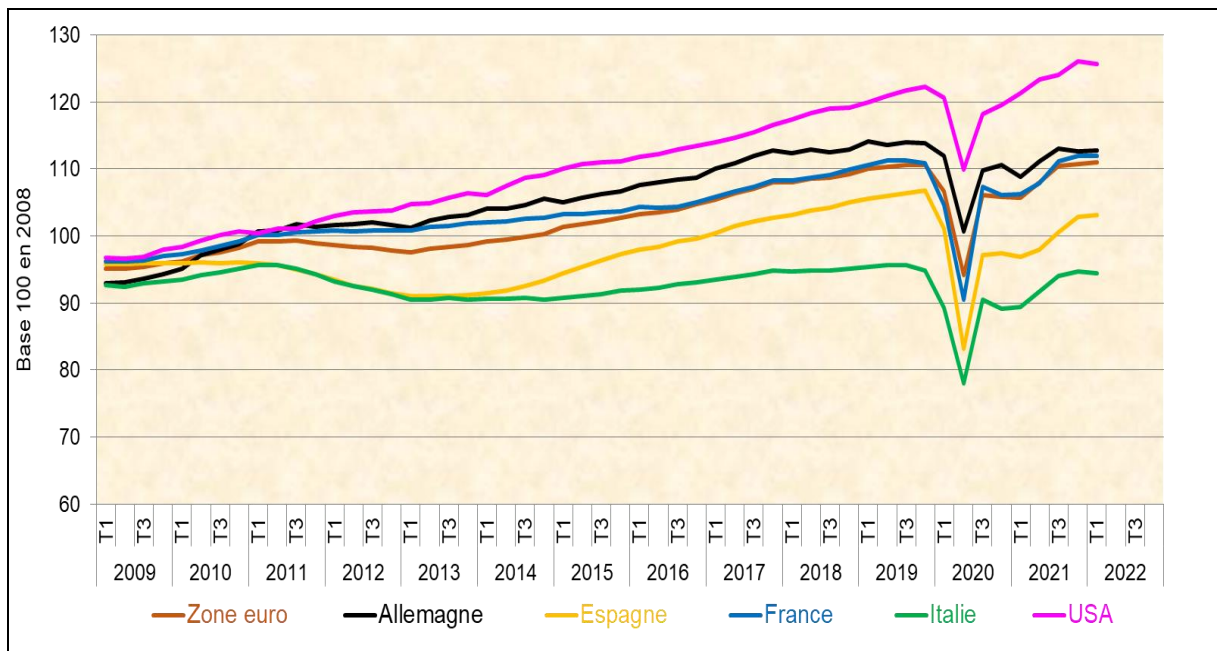
Graphique 1 – Le PIB et ses composantes



Source : FFB d'après Insee

Ce choc s'avère international (cf. graphique 2). Aux USA, le PIB diminue de 0,4 % sur le début 2022, après +1,7 % sur le quatrième trimestre 2021, principalement pénalisé par une contribution négative du solde extérieur américain, avec un fort volume d'importations, alors que la consommation privée se porte plutôt bien et que l'investissement productif rebondit fortement. Dans la zone euro, l'activité se lit à +0,3 % au premier trimestre 2022. Plus en détail, elle retrouve un peu de vigueur en Allemagne (+0,2 % après -0,3%), qui frôle l'entrée en récession, se tasse nettement en Espagne (+0,3 % après +2,2 %), et se replie en Italie (-0,2 % après +0,7 %).

Graphique 2 – PIB par pays



Source : FFB d'après Eurostat, OCDE

Concernant l'inflation, elle accélère encore pour s'établir à +5,2 % en mai 2022 sur un an (cf. graphique 3), après respectivement +4,9 % et +4,5 % en avril et mars.

Graphique 3 – Taux d'inflation en France

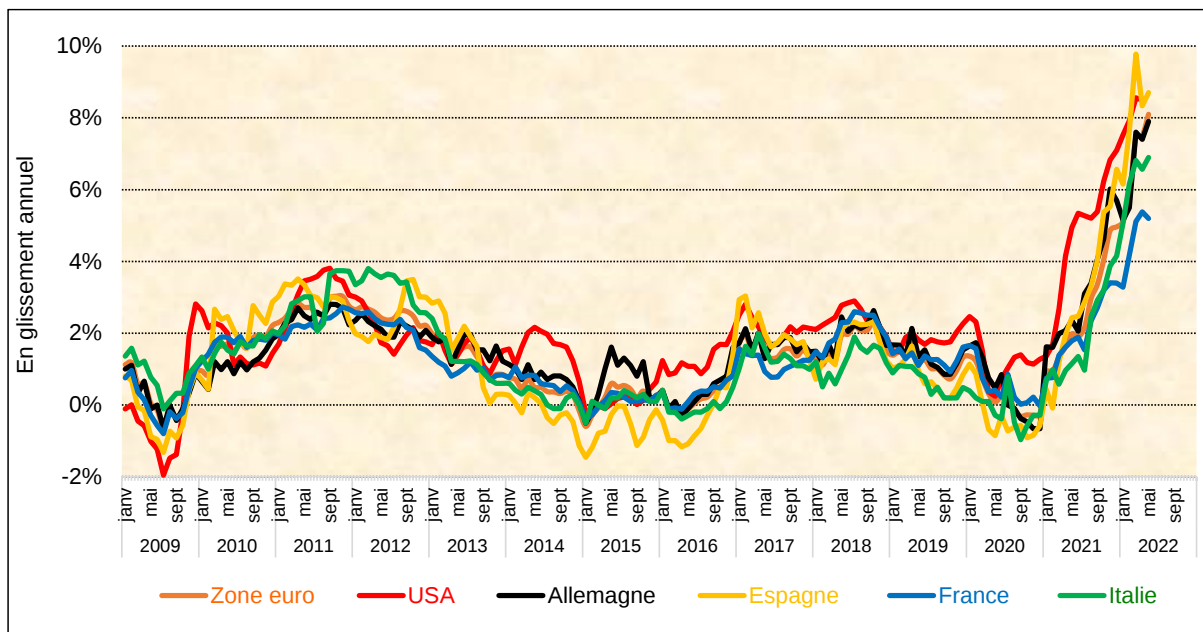


Source : Insee

La moitié de cette inflation s'explique par la composante énergie, proportion en baisse, ce qui s'explique par la transmission progressive du choc de prix de l'alimentation (+4,2 %) et des services (+3,2 %).

Grâce à son bouclier énergétique, la France s'en sort plutôt bien en termes d'inflation (cf. graphique 4). En effet, entre mai 2021 et mai 2022, elle ressort à 8,1 % dans la zone euro, tirée notamment par l'Espagne, à +8,7 %, l'Allemagne à +7,9 % et l'Italie à +6,9 %.

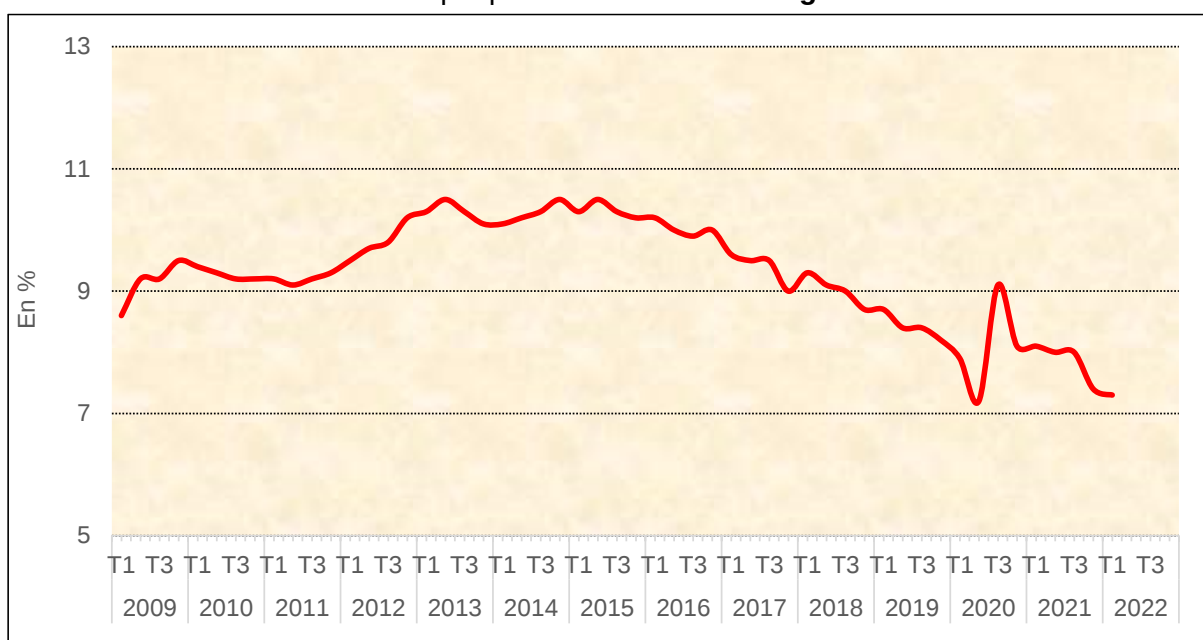
Graphique 4 – Taux d'inflation par pays



Source : Insee

En France, le taux de chômage se stabilise quasiment sur le premier trimestre 2022, à 7,3 %, soit -0,1 point de pourcentage–ppct– en l'espace d'un trimestre (cf. graphique 5). Il retrouve ainsi son plus bas niveau depuis le deuxième trimestre 2008, si l'on exclut la donnée du deuxième trimestre 2020 perturbée par le premier confinement.

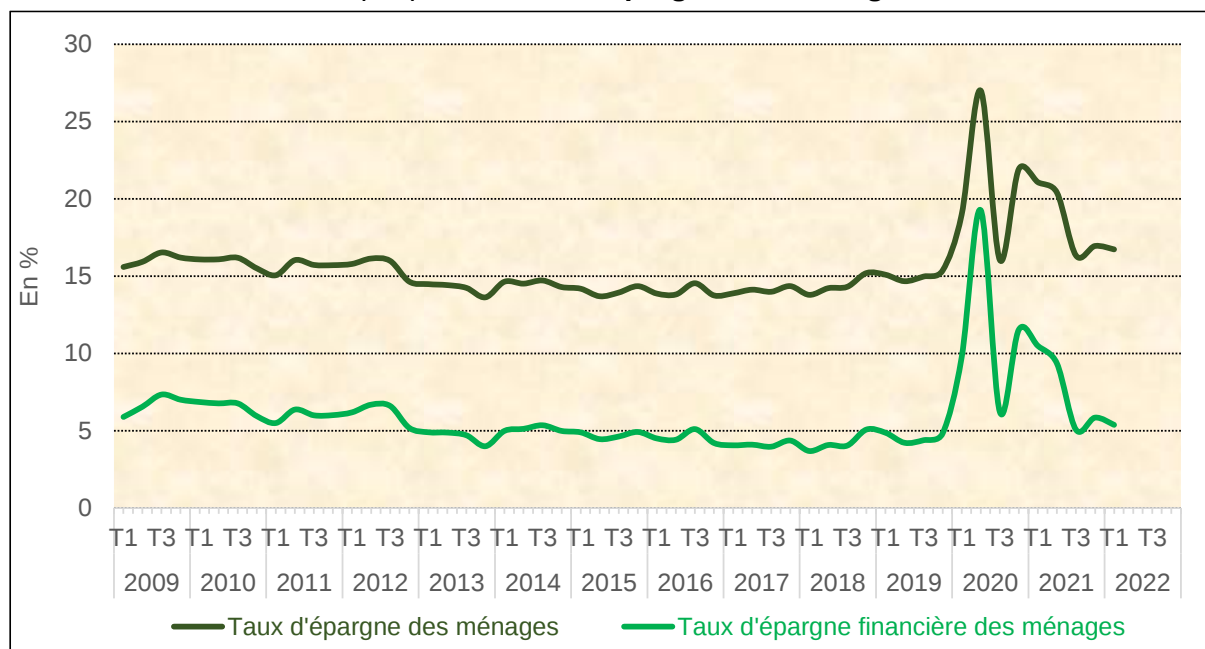
Graphique 5 – Taux de chômage



Source : Insee

Le taux d'épargne des ménages baisse légèrement sur le premier trimestre 2022 (-0,3 ppct, cf. graphique 6) pour se lire à 16,7 %, soit 1,3 ppct au-dessus de son niveau d'avant-crise. Il en va de même de la seule épargne financière (respectivement - 0,5 et +0,6 ppct par rapport aux T4 2021 et T4 2019).

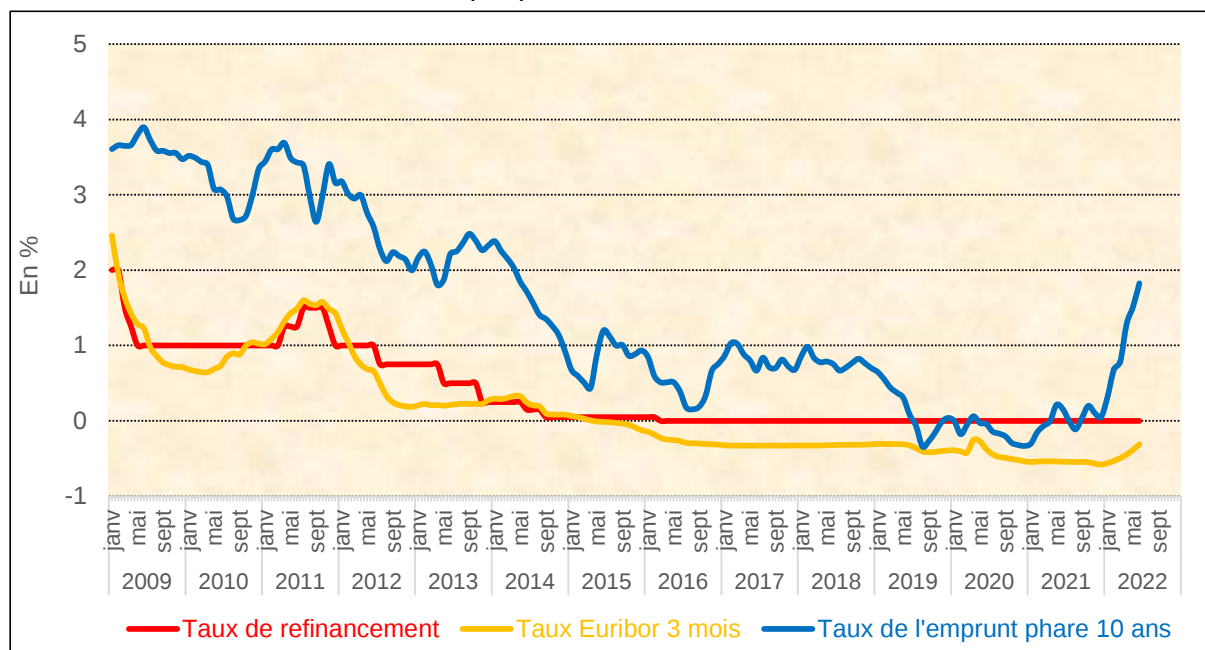
Graphique 6 – Taux d'épargne des ménages



Source : Insee

Concernant l'environnement macrofinancier, le taux de l'emprunt phare à dix ans s'affiche à 1,82 % sur les dix premiers jours de juin, en hausse de 178 pdb par rapport à fin 2021 (cf. graphique 7). Il ressort donc maintenant bien ancré en territoire positif.

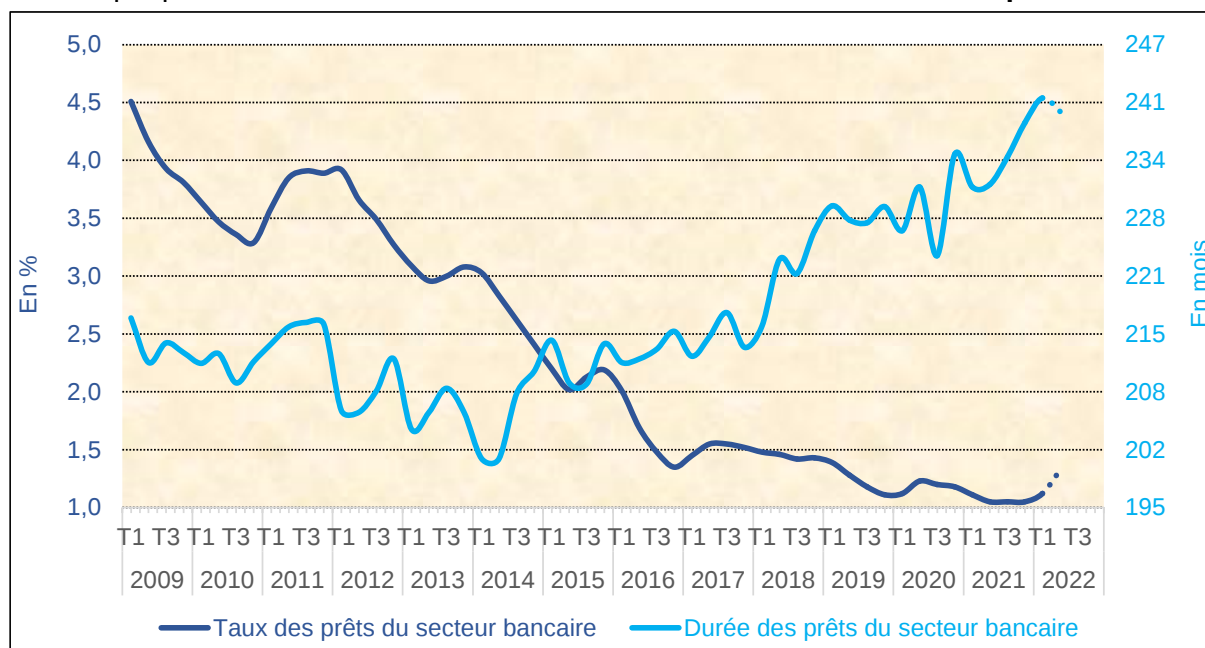
Graphique 7 – Taux d'intérêt



Source : Banque centrale européenne, Banque de France

Selon l'observatoire Crédit Logement/CSA, cette hausse se transmet avec retard et encore modestement aux taux des crédits immobiliers aux particuliers, dont le niveau moyen se lit à 1,33 % en moyenne sur avril et mai 2022 (cf. graphique 8), soit +28 pdb par rapport au quatrième trimestre 2021. Quant aux durées de prêts, elles se maintiennent à haut niveau pour s'établir en moyenne à 20 ans.

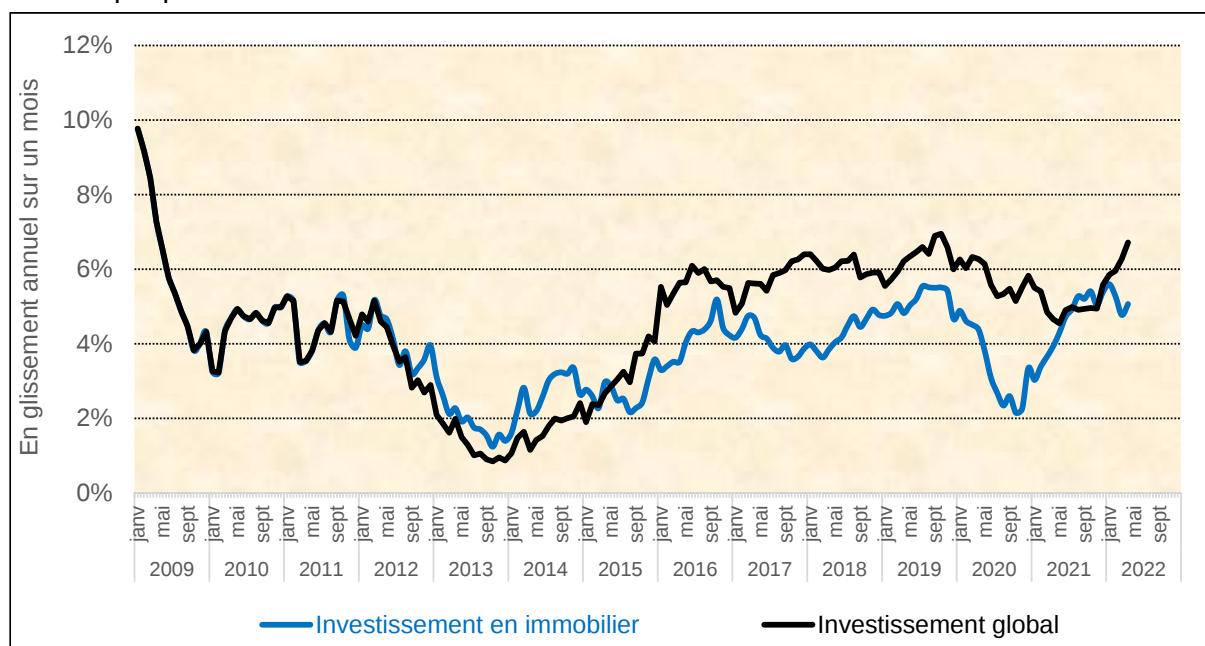
Graphique 8 – Taux et durées des crédits immobiliers accordés aux particuliers



Source : Observatoire Crédit logement/CSA du financement des marchés résidentiels

S'agissant du crédit aux entreprises, les données de la Banque de France montraient, entre novembre 2020 et janvier 2022, une accélération quasi-continue de l'encours d'endettement immobilier des sociétés non financières. Depuis, on relève un tassement, à +5,1 % à fin avril 2022, alors que l'accélération se poursuit avec +6,7 % pour l'ensemble des crédits à l'investissement (cf. graphique 9).

Graphique 9 – Encours de crédit d'investissement aux sociétés non financières



Source : Banque de France

2. Les marchés du bâtiment

2.1 Le logement neuf

2.1.1 Les ventes

Les ventes de logements des promoteurs, y compris en bloc, chutent de 9,4 % en glissement annuel sur le premier trimestre 2022 (cf. tableau 1), pour atteindre 35 500 unités. Comparé au niveau d'avant-crise (T1 2019), ce dernier chiffre correspond à une baisse de 6,4 %.

Les ventes aux particuliers reculent un peu moins vite que celles aux institutionnels, à -8,5 % contre -13,4 %. Pour autant, ces dernières, relevant pour plus des deux-tiers de bailleurs sociaux, se stabilisent par rapport à leur niveau d'avant-crise sanitaire, alors que les ventes aux particuliers se situent encore 7,6 % en-deçà. De fait, après le premier confinement de 2020, les ventes aux institutionnels avaient fortement progressé, pour représenter jusqu'à un tiers des ventes en 2020, contre généralement un quart.

Tableau 1 – **Évolutions** (en %, en glissement annuel) **de la promotion immobilière**

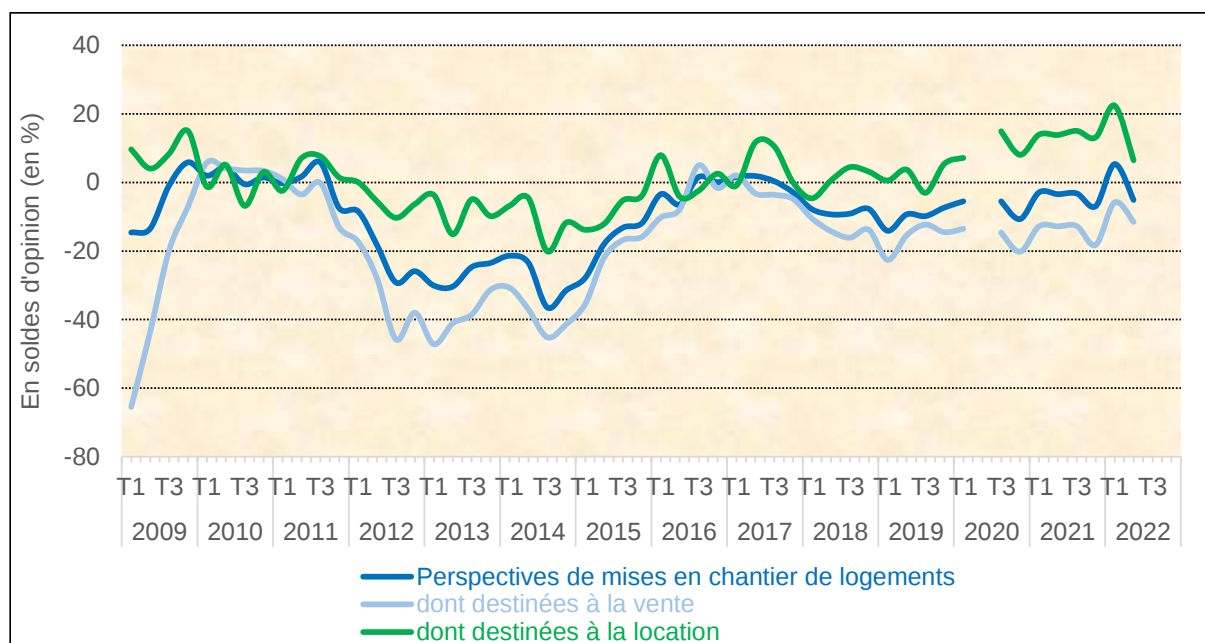
	Ventes	dont au détail	dont en bloc	Mises en vente
Sur un trimestre (2022 T1 / 2021 T1)	-9,4 %	-8,5 %	-13,4 %	-8,8 %
Sur deux trimestres (2021 T4 → 2022 T1 / 2020 T4 → 2021 T1)	-6,1 %	-1,7 %	-15,6 %	-2,6 %
Sur trois trimestres (2021 T3 → 2022 T1 / 2020 T3 → 2021 T1)	-7,1 %	-2,8 %	-16,6 %	+1,2 %
Sur quatre trimestres (2021 T2 → 2022 T1 / 2020 T2 → 2021 T1)	-0,3 %	+7,5 %	-16,9 %	+13,0 %

Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT) / Commissariat général au développement durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES), Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

Du côté de l'offre, entre les premiers trimestres 2021 et 2022, les mises en vente aux particuliers reculent de 8,8 %, pour tomber à 22 800 unités.

Par ailleurs, les perspectives de mises en chantier dans le collectif se dégradent à l'horizon de l'été (cf. graphique 10), selon la dernière enquête de l'Insee réalisée auprès des promoteurs, que ce soit à des fins d'accession pour occupation personnelle ou d'investissement locatif. Il faut peut-être y voir les inquiétudes liées à l'approvisionnement en matériaux qui décaleraient d'autant l'ouverture de chantier, sans remettre toutefois en cause les projets déjà validés en termes d'autorisations.

Graphique 10 – **Perspectives de mises en chantier exprimées par les promoteurs**

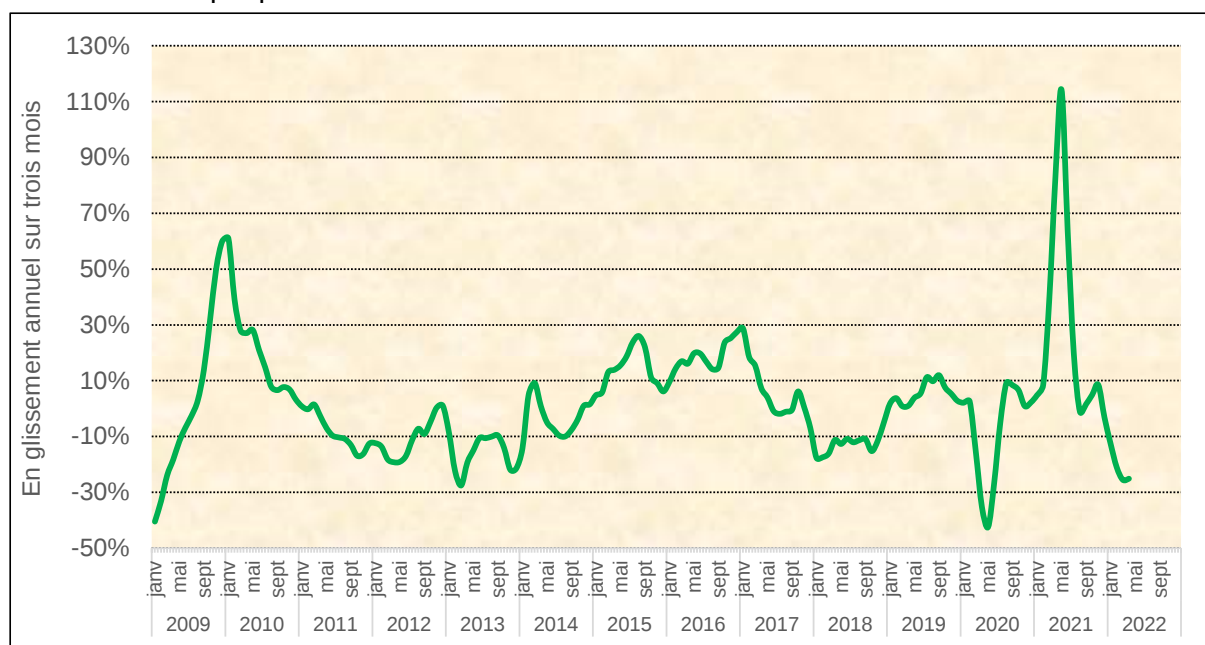


Source : Insee

Quant à l'individuel diffus, il s'infléchit nettement depuis le début de l'année. De fait, les ventes des constructeurs de maisons individuelles (les « Cmistes ») chutent de 25,5 % sur un an (cf.

graphique 11), probablement en lien avec la fin des anticipations de la RE2020 et de la mise en place de la réglementation du HCSF.

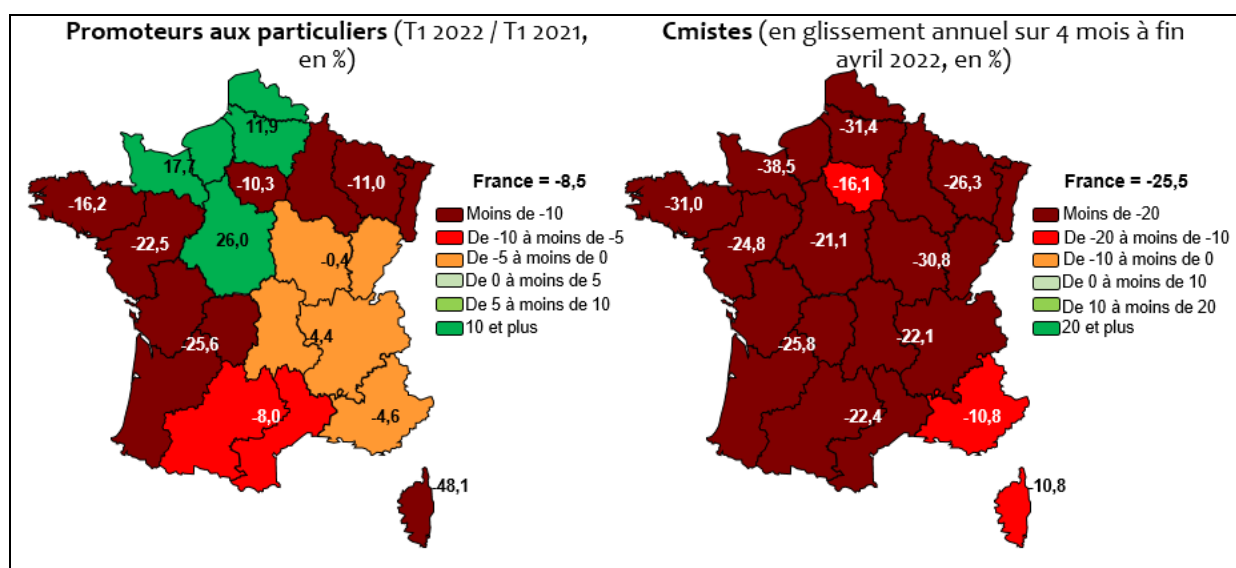
Graphique 11 – Ventes de maisons individuelles en secteur diffus



Source : CGI Bâtiment/Caron Marketing, Markemétron

À l'échelon régional, concernant les ventes des promoteurs aux particuliers, seuls le Centre-Val de Loire, la Normandie et les Hauts-de-France ressortent en territoire positif (cf. carte 1a), respectivement avec +26,0 %, +17,7 % et +11,9 %. À l'opposé, les reculs les plus forts s'observent en Île-de-France (-10,3 %), Grand-Est (-11,0 %), Bretagne (-16,2 %), Pays de la Loire (-22,5 %), Nouvelle Aquitaine (-25,6 %) et Corse (-48,1 %).

Cartes 1a et 1b – Évolutions régionales (en %, en glissement annuel) des ventes de logements neufs



Source : MTECT/CGDD/SDES, ECLN ; FFB à partir de CGI Bâtiment/Caron Marketing, Markemétron

Dans l'individuel diffus, en glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, toutes les régions affichent une baisse des ventes (cf. carte 1b). PACA et l'Île-de-France ressortent les moins touchées, bien que les chiffres y restent impressionnants à respectivement -10,8 % et -16,1 %.

2.1.2 La construction

En glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, les ouvertures de chantier de logements se stabilisent (+0,5 %, cf. tableau 2), la dynamique de l'individuel (+8,3 %) se trouvant toujours compensée par la chute du collectif (-6,1 %).

Les autorisations s'envolent de 21,8 %, sous l'effet du traitement des dépôts massifs de permis en décembre 2021, par anticipation de la RE2020. Ce choc positif est arrivé à son terme dans l'individuel (chute de 8,1 % en avril 2022 par rapport à avril 2021), alors qu'il se poursuit encore dans le collectif (+32,0 %) en raison de délais d'instruction plus longs.

Tableau 2 – **Évolutions** (en %, en glissement annuel) **du logement neuf**¹

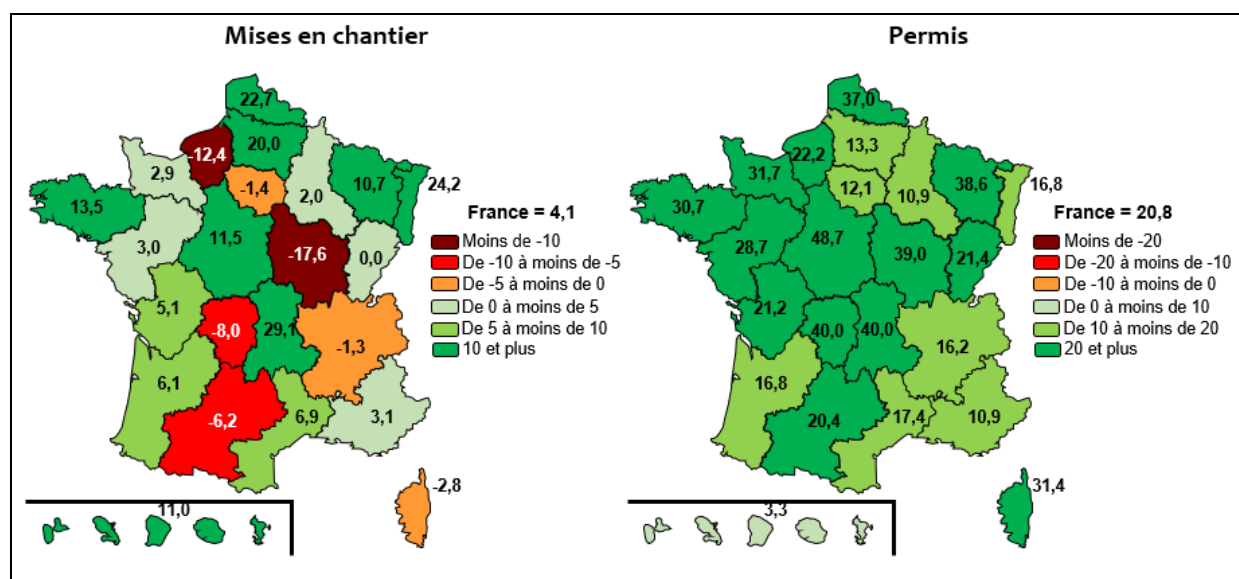
	Individuel	Collectif	Ensemble
<i>Sur trois mois (fév. 2022 → avr. 2022 / fév. 2021 → avr. 2021)</i>			
Autorisations	+21,6 %	+27,2 %	+24,6 %
Mises en chantier	+7,2 %	-8,6 %	-1,5 %
<i>Sur quatre mois (jan. 2022 → avr. 2022 / jan. 2021 → avr. 2021)</i>			
Autorisations	+21,2 %	+22,5 %	+21,8 %
Mises en chantier	+8,3 %	-6,1 %	+0,5 %
<i>Sur six mois (nov. 2021 → avr. 2022 / nov. 2020 → avr. 2021)</i>			
Autorisations	+15,8 %	+14,0 %	+14,8 %
Mises en chantier	+9,5 %	-2,2 %	+2,6 %
<i>Sur neuf mois (août 2021 → avr. 2022 / août 2020 → avr. 2021)</i>			
Autorisations	+17,1 %	+12,2 %	+14,4 %
Mises en chantier	+10,1 %	-0,9 %	+3,6 %
<i>Sur un an (mai 2021 → avr. 2022 / mai 2020 → avr. 2021)</i>			
Autorisations	+23,7 %	+18,1 %	+20,6 %
Mises en chantier	+8,9 %	+0,5 %	+4,0 %

Source : FFB d'après MTECT/CGDD/SDDES, Sit@del2

En cumul sur douze mois entre fin avril 2021 et fin avril 2022, les mises en chantier de logements progressent dans deux-tiers des régions (cf. carte 2a). Quant aux permis, sur la même période, ils s'affichent en territoire positif dans toutes les régions, avec des augmentations de plus de 10 % (cf. carte 2b).

¹ En nombre de logements en date réelle estimée (DRE), y compris construction sur existant, en France entière.

Cartes 2a et 2b – **Glissement annuel sur douze mois à fin avril 2022 des mises en chantier et autorisations de logements (en %)**



Source : MTECT/CGDD/SDES, Sit@del2

2.2 Le non résidentiel neuf²

En glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, les surfaces commencées et autorisées progressent respectivement de 26,0 % et 12,4 % dans le non résidentiel (cf. tableau 3). Hors hôtellerie et locaux agricoles, tous les segments s'affichent maintenant en territoire positif, par rapport à une base toutefois faible. Les bâtiments industriels et assimilés ressortent en tête côté surfaces commencées (+67,8 %), devant les bâtiments administratifs (+25,1 %) et les commerces (+19,0 %). Ces derniers affichent le meilleur score côté surfaces autorisées (+52,1 %), devant les bureaux (+17,3 %).

² Ce segment reste, pour l'heure, exprimé en date de prise en compte (DPC). Les données ressortent telles qu'enregistrées dans le système informatique, et non estimées à l'aide de modèles économétriques comme pour le logement.

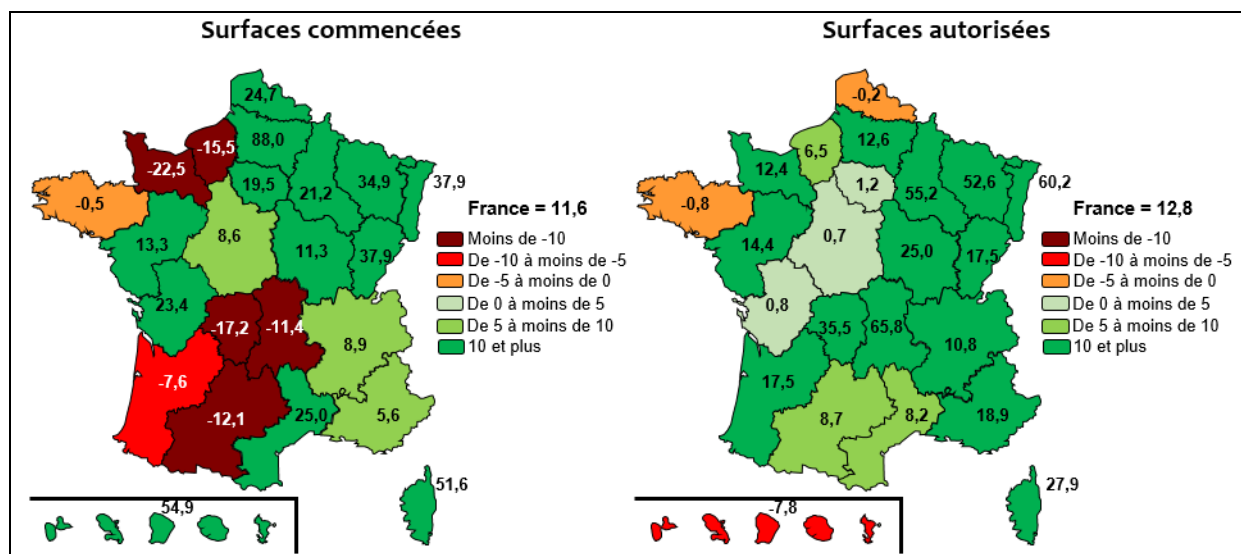
Tableau 3 – **Évolutions** (en %, en glissement annuel) **du non résidentiel neuf**³

	Hôtels	Locaux agricoles	Locaux industriels	Bureaux	Commerces	Locaux administratifs	Total
<i>Sur trois mois (fév. 2022 → avr. 2022 / fév. 2021 → avr. 2021)</i>							
Autorisations	-7,9 %	+3,1 %	+11,5%	+22,8%	+63,1%	+8,5 %	+14,6%
Mises en chantier	+22,6%	-9,1 %	+44,9%	-6,1 %	+24,4%	+31,1 %	+19,6%
<i>Sur quatre mois (jan. 2022 → avr. 2022 / jan. 2021 → avr. 2021)</i>							
Autorisations	-7,0 %	+1,6 %	+11,8%	+17,3%	+52,1%	+3,7 %	+12,4%
Mises en chantier	+16,7%	-9,1 %	+67,8%	+0,0 %	+19,0%	+25,1 %	+26,0%
<i>Sur six mois (nov. 2021 → avr. 2022 / nov. 2020 → avr. 2021)</i>							
Autorisations	-0,1 %	+2,3 %	+13,8%	+2,7 %	+43,6%	+5,8 %	+11,3%
Mises en chantier	-11,4 %	-9,9 %	+42,9%	+2,6 %	+22,0%	+18,4 %	+17,6%
<i>Sur neuf mois (août 2021 → avr. 2022 / août 2020 → avr. 2021)</i>							
Autorisations	-1,5 %	+2,0 %	+16,9%	+2,4 %	+30,1%	+10,8 %	+11,5%
Mises en chantier	+2,7 %	-16,9 %	+38,6%	+1,8 %	+14,5%	+16,3 %	+13,5%
<i>Sur un an (mai 2021 → avr. 2022 / mai 2020 → avr. 2021)</i>							
Autorisations	+2,4 %	+3,7 %	+20,2%	+3,9 %	+23,2%	+11,2 %	+12,8%
Mises en chantier	+10,6%	-18,2 %	+31,2%	+11,3%	+12,1%	+15,1 %	+11,6%

Source : FFB d'après MTECT/CGDD/SDES, Sit@del2

En glissement annuel sur douze mois à fin avril 2022, les surfaces commencées progressent dans environ deux-tiers des régions (cf. carte 3a) ; les surfaces autorisées, partout, hors l'ex Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne et les DOM (cf. carte 3b).

Cartes 3a et 3b – **Glissement annuel sur douze mois à fin avril 2022 des surfaces commencées et autorisées de bâtiments non résidentiels (en %)**



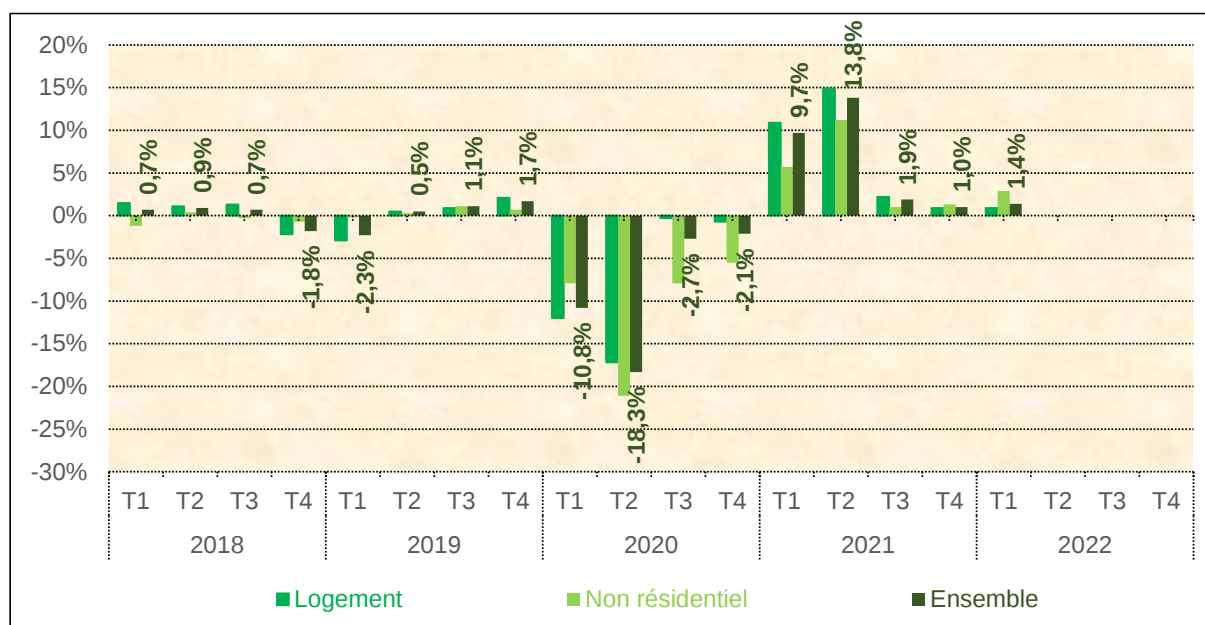
Source : MTECT/CGDD/SDES, Sit@del2

³ En m² de surface de plancher en date de prise en compte (DPC), y compris construction sur existant, en France entière.

2.3 L'amélioration-entretien

Selon les résultats provisoires de l'enquête du premier trimestre 2022 sur l'activité en rénovation commandée par la FFB au réseau des CERC, la production d'ensemble accélère un peu, à +1,4 % par rapport au premier trimestre 2021, après +1,0 % au trimestre précédent (cf. graphique 12). Elle reste toutefois encore 0,8 % en-deçà de son niveau du premier trimestre 2019.

Graphique 12 – Évolutions (en volume) de l'activité d'amélioration-entretien

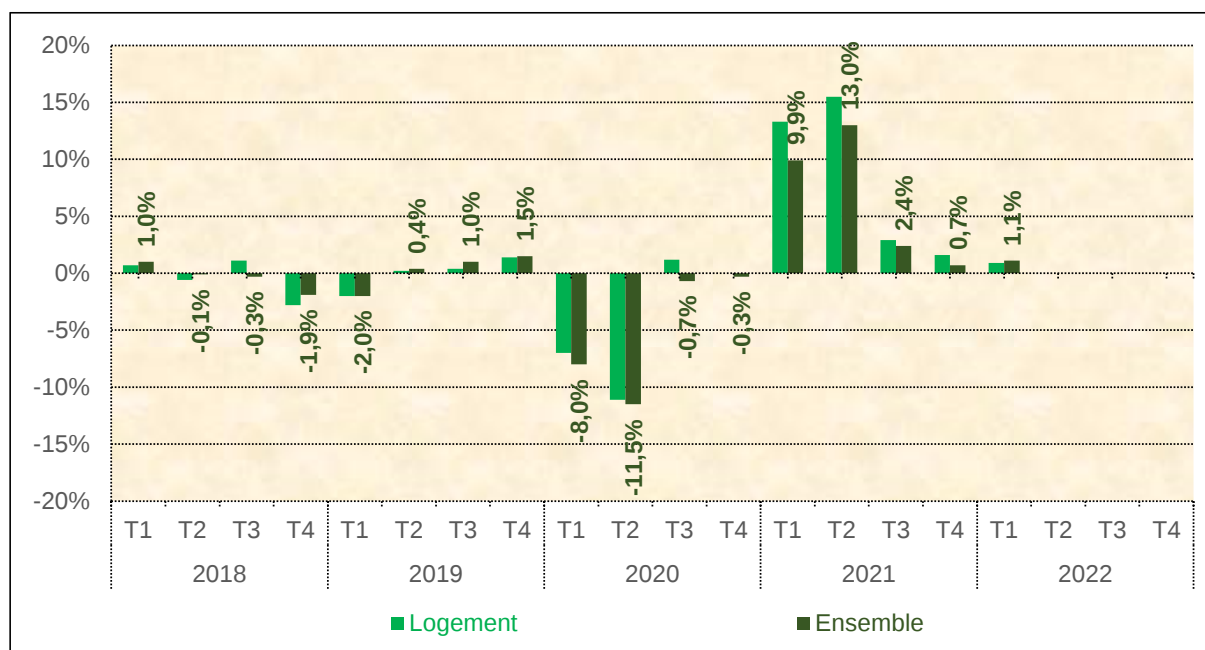


Source : FFB/Réseau des CERC

Par segment, comme ce fut déjà le cas au quatrième trimestre 2021, le logement s'en tire un peu moins bien. De fait, en glissement annuel sur le premier trimestre 2022, il se lit en progression de 0,9 %, alors que le non résidentiel s'affiche en hausse de 2,9 %.

Quant à la rénovation énergétique, comme en fin 2021, la hausse de 1,1 % entre les premiers trimestres 2021 et 2022 ressort légèrement moindre que celle de l'ensemble des travaux (cf. graphique 13). En revanche, ce segment ressort bien au-dessus de son niveau d'avant-crise (T1 2019), à +2,2 %. À l'instar de l'ensemble des travaux, en glissement annuel sur le premier trimestre 2022, la rénovation énergétique du logement (+0,9 %) s'avère un peu moins bien orienté que celle relative au non résidentiel (+2,9 %), qui semble commencer à bénéficier des premiers effets sur l'activité des projets publics financés dans le cadre de « France relance ».

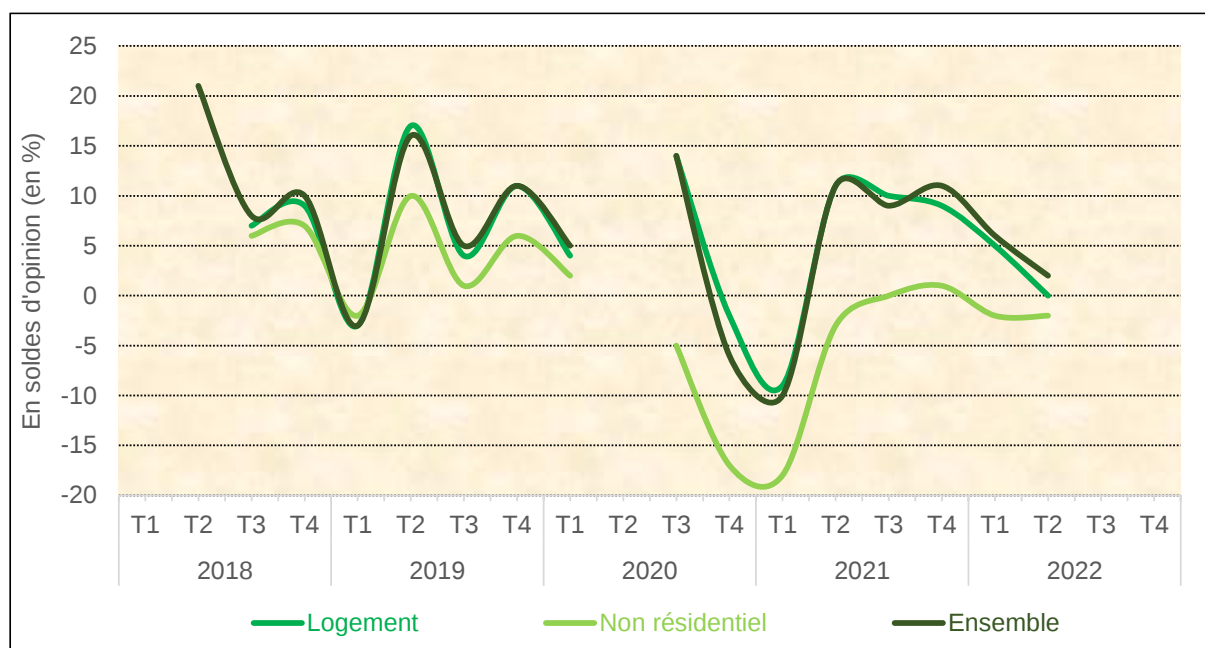
Graphique 13 – Évolutions (en volume) de l'activité de rénovation énergétique



Source : FFB/Réseau des CERC

À l'horizon de l'été 2022, les perspectives se dégradent un peu avec un solde d'opinion à +2 (cf. graphique 14), en baisse de 4 points sur un trimestre et inférieur de 5 points à la moyenne observée depuis la mise en place de l'enquête (2018). Ces perspectives continuent de se dégrader dans le logement, alors qu'elles se maintiennent proches de leur moyenne dans le non résidentiel, avec des soldes d'opinion respectifs de 0 et -2.

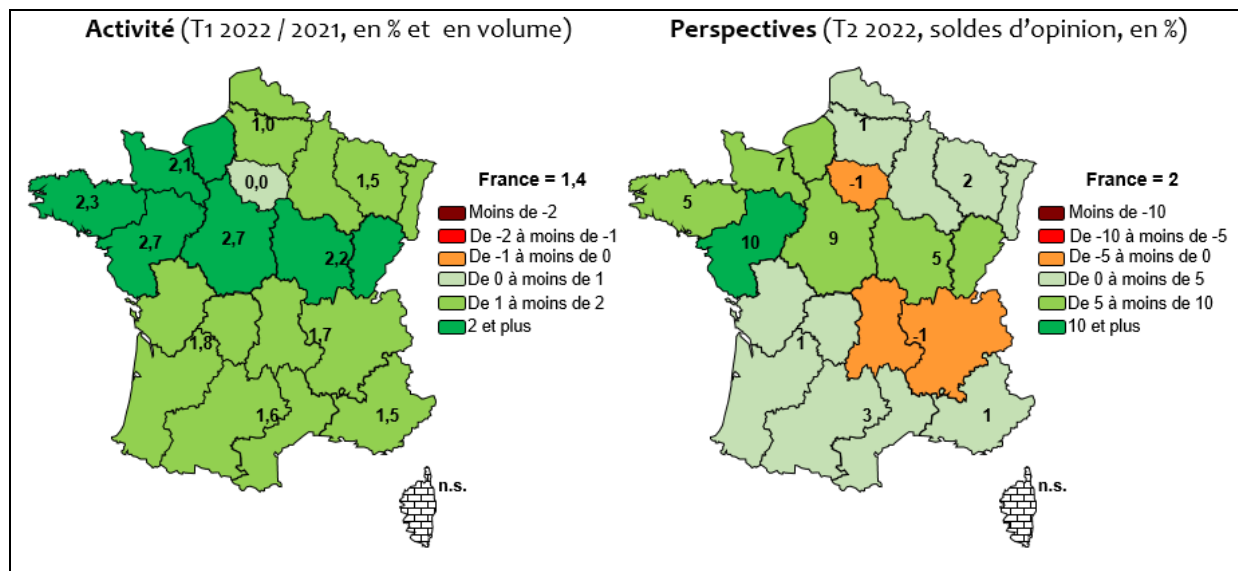
Graphique 14 – Opinions des chefs d'entreprise sur l'activité prévue en amélioration-entretien



Source : FFB/Réseau des CERC

Toutes les régions affichent une hausse de leur activité entre les premiers trimestres 2021 et 2022 (cf. carte 4a), hormis l'Île-de-France qui se stabilise. En termes de perspectives, les entrepreneurs s'avèrent assez optimistes, hormis ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Île-de-France où le solde d'opinion ressort très légèrement négatif (cf. carte 4b).

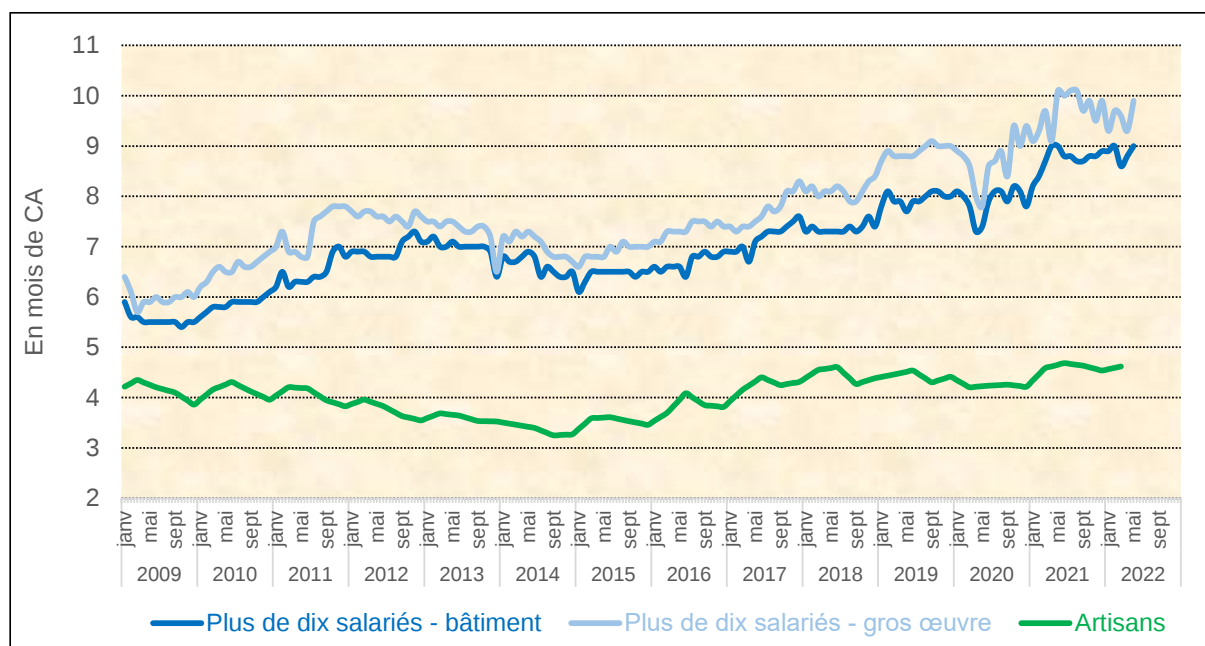
Cartes 4a et 4b – **Tendances du marché de l'amélioration-entretien**



2.4 Le bâtiment

Les carnets de commandes des entreprises de plus de dix salariés ressortent toujours à haut niveau, à 9,0 mois à fin mai 2022 (cf. graphique 15), soit 2,8 mois au-dessus de leur moyenne de longue période. Quant à ceux des artisans, ils affichent également un assez bon score, à 4,6 mois de commandes à fin mars 2022, soit quasiment à leur niveau moyen de long terme.

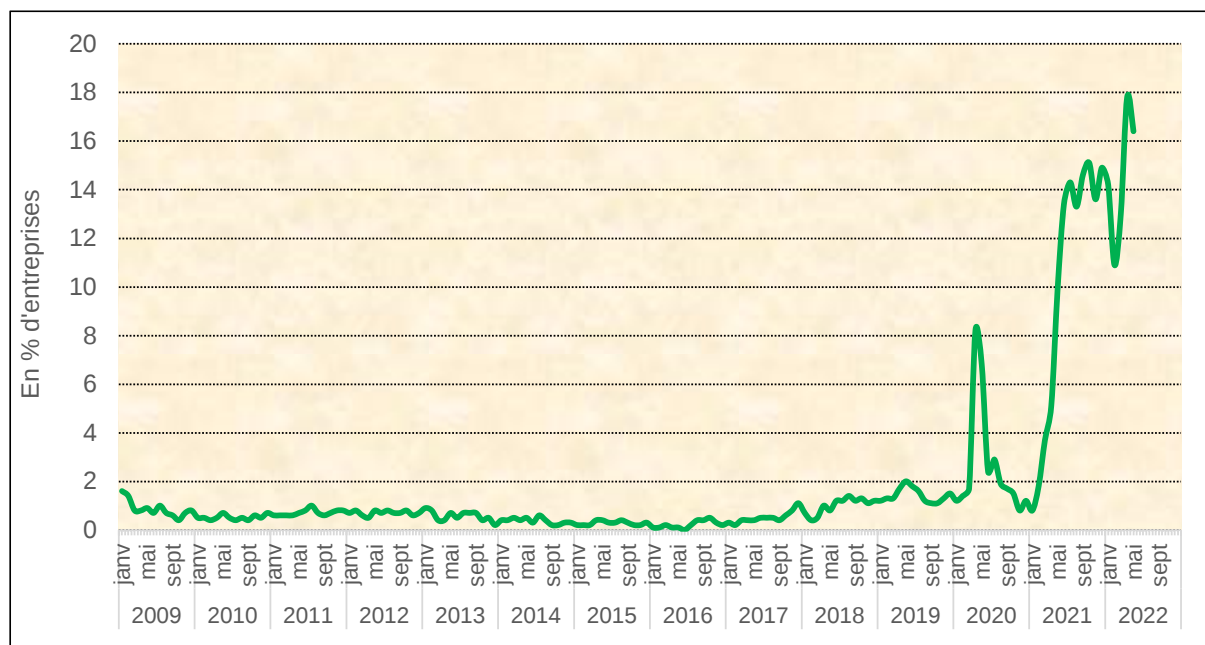
Graphique 15 – Carnets de commandes des entreprises de bâtiment



Source : Insee ; FFB

Toutefois, l'activité future resterait contrainte par les difficultés d'approvisionnement qui concernent environ 16 % des entreprises de plus de dix salariés depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine (cf. graphique 16).

Graphique 16 – Part des chefs d'entreprise de plus de dix salariés ne pouvant accroître leur production pour difficultés d'approvisionnement

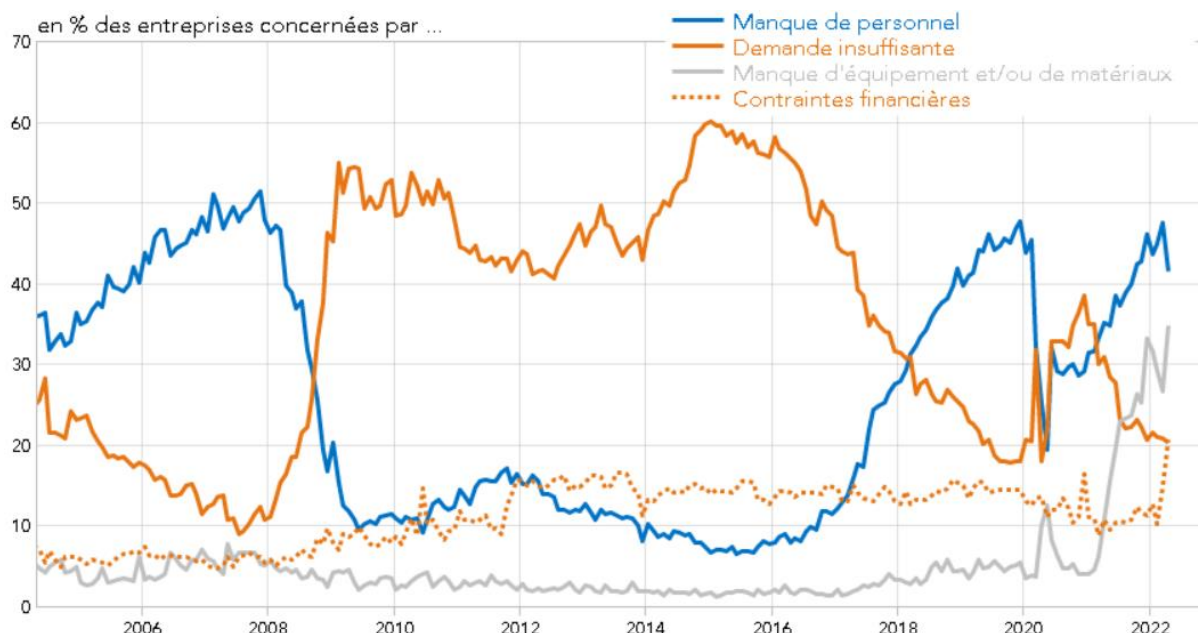


Source : Insee

De plus, la France se distingue en termes de contraintes financières sur l'offre dans la construction (cf. graphique 17). De fait, pour la première fois depuis 2004, la proportion de

chefs d'entreprises signalant une telle difficulté ressort aussi importante que celle relative à une demande insuffisante, soit 20 % (pour l'ensemble de la zone euro, les contraintes financières concernent moins de 10% des entreprises de la construction).

Graphique 17 – Facteurs limitant la production dans la construction



Source : Rexecode d'après enquêtes de conjoncture harmonisées par la Commission européenne

Il faut sans doute y voir les effets cumulés des premiers remboursements du PGE et de la hausse des prix des matériaux.

3. L'appareil de production

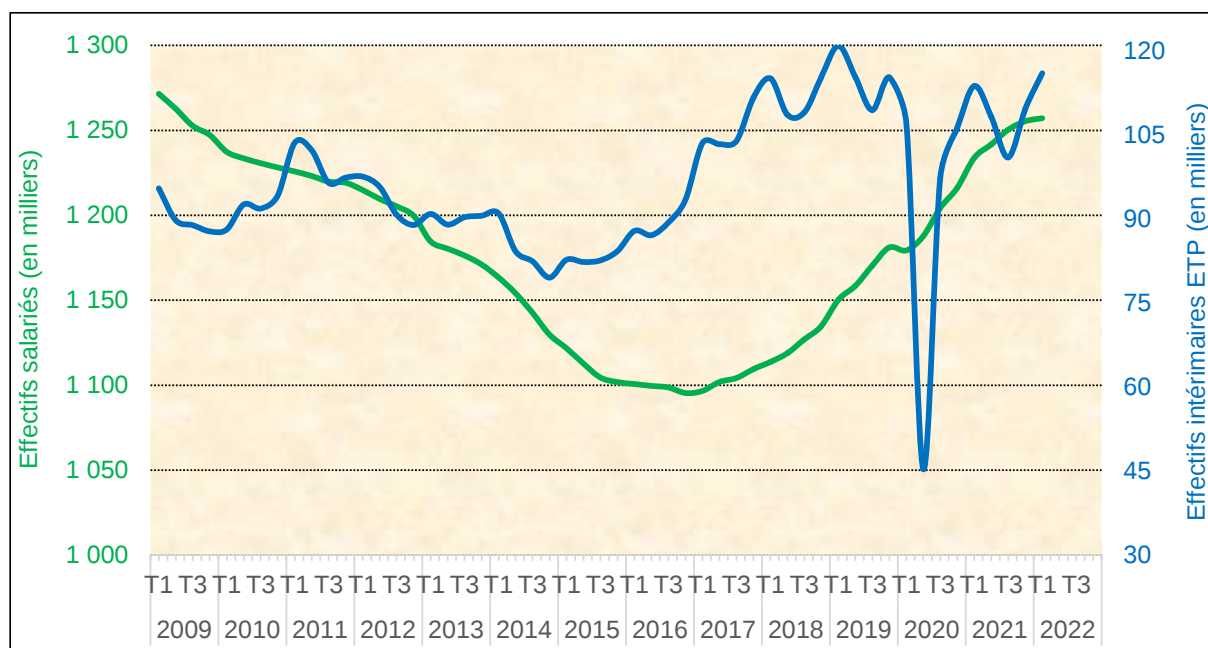
3.1 L'emploi

Selon les données officielles, l'emploi salarié dans le bâtiment ralentit, à +1,9 %, en glissement annuel sur un trimestre à fin T1 2022, soit 23 300 postes salariés de plus sur un an (cf. graphique 18).

Il en va de même de l'intérim, à +2,0 % en glissement annuel sur un trimestre à fin mars 2022, soit 2 300 postes en équivalent-emplois à temps plein (ETP) créés, permettant de retrouver quasiment le niveau d'avant-crise sanitaire (+700 postes ETP par rapport au quatrième trimestre 2019).

Au global, l'emploi dans le bâtiment s'affiche en hausse de 25 600 postes en glissement annuel sur le premier trimestre 2022.

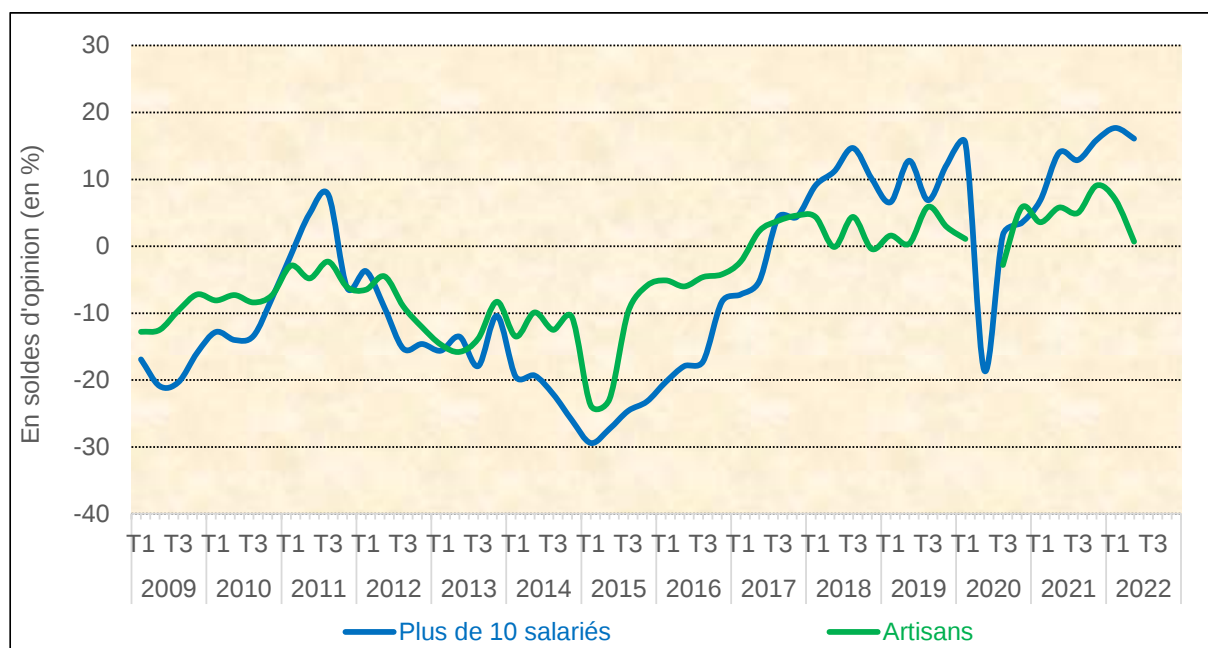
Graphique 18 – **Emploi salarié et intérimaire dans le bâtiment**



Source : FFB d'après Ministère du travail, Dares et Insee

Quant aux perspectives relatives à l'emploi salarié à l'horizon de l'été, elles se détériorent un peu chez les entreprises de plus de dix salariés et plus nettement chez les artisans (cf. graphique 19). Pour autant, elles s'affichent encore à bon niveau, soit respectivement 19,8 et 3,6 points au-dessus de leurs moyennes de longue période.

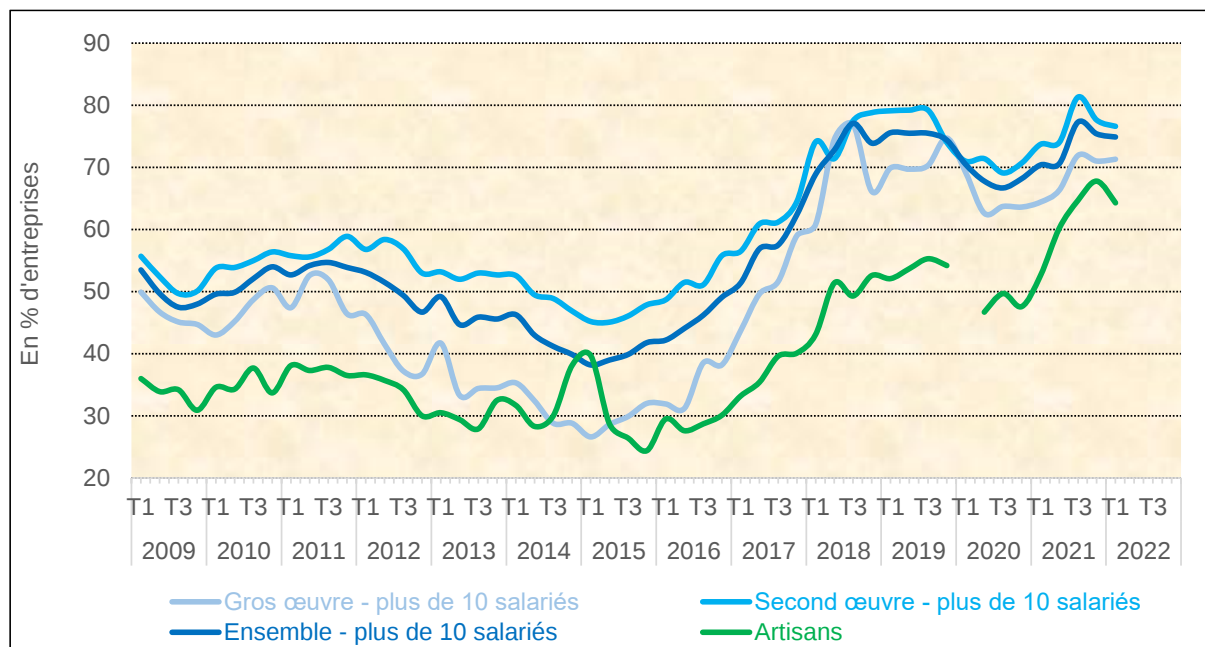
Graphique 19 – **Opinions des chefs d'entreprise sur les perspectives d'emploi salarié dans le bâtiment**



Source : Insee

Dans la même veine, on relève que les difficultés de recrutement se maintiennent à haut niveau chez les plus de dix salariés, trois entreprises sur quatre souffrant encore de cette situation (cf. graphique 20). En revanche, elles se tassent un peu du côté des artisans à 64,3 %, après avoir atteint leur plus haut historique il y a trois mois (67,8 %).

Graphique 20 – **Part des entreprises éprouvant des difficultés de recrutement**

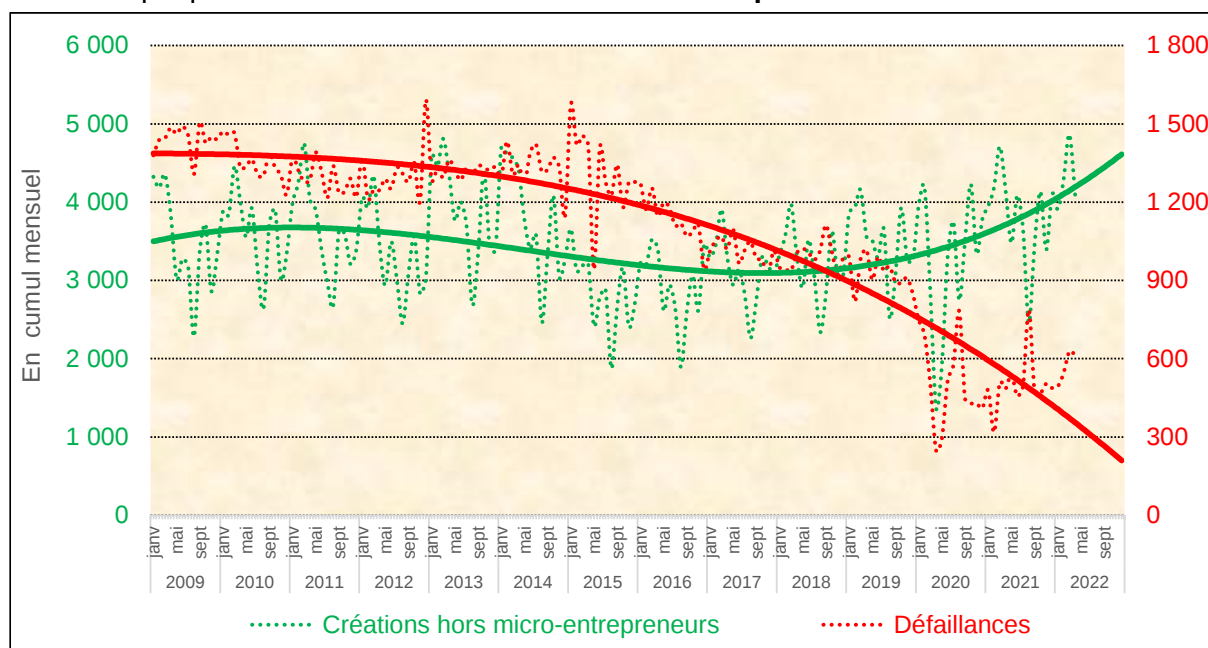


Source : Insee

3.2 La démographie des entreprises

Selon les données Insee, en glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises dans la construction se stabilisent (+0,9 %, cf. graphique 21), dans la lignée de ce que l'on observe pour l'ensemble de l'économie (+0,6 %).

Graphique 21 – Créations et défaillances d'entreprises dans la construction



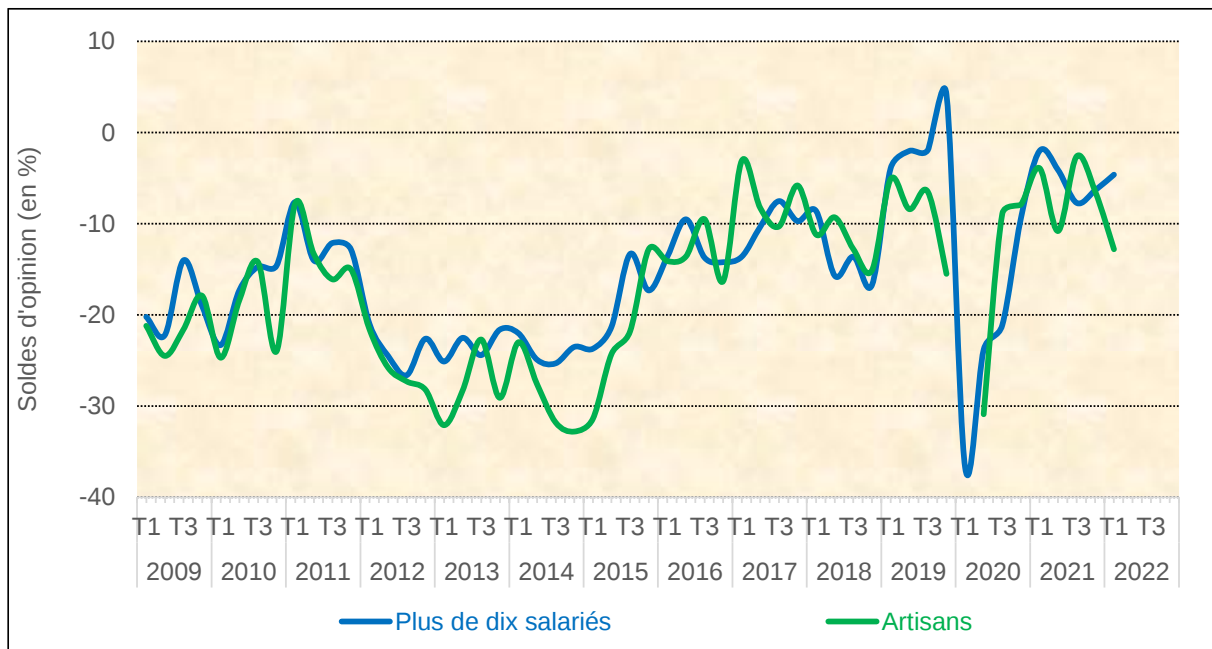
Source : Insee ; Banque de France

Quant aux défaillances, selon les données de la Banque de France, elles s'envolent, certes, de 27,1 % en glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, mais après respectivement -1,2 % et -45,4 % en 2021 et 2020. Ainsi, le niveau observé sur le premier quadrimestre 2022 reste encore très en-deçà de celui relevé sur la même période trois ans auparavant (-40,2 %).

3.3 La situation financière des entreprises

Au premier trimestre 2022, les trésoreries poursuivent leur dégradation pour les artisans (cf. graphique 22), le solde d'opinion associé retombant à sa moyenne de long terme. Elles résistent encore chez les plus de dix salariés, pour se situer encore 6,9 points au-dessus de leur moyenne de longue période.

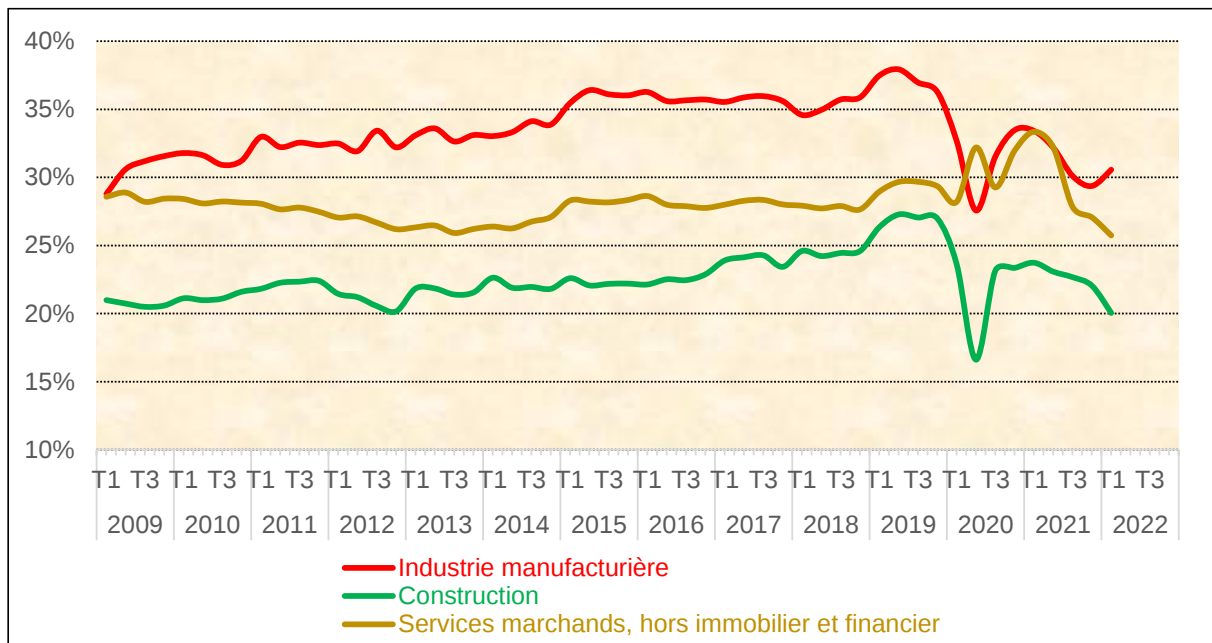
Graphique 22 – **Opinions des chefs d'entreprise sur la trésorerie dans le bâtiment**



Source : Insee

Par ailleurs, toujours sur le premier trimestre 2021, les marges opérationnelles, corrigées de la rémunération du travail des chefs d'entreprise non salariés, fléchissent à nouveau pour s'afficher à 20,1 % dans la construction (cf. graphique 23), soit leur plus bas niveau depuis le quatrième trimestre 2006, si l'on excepte le deuxième trimestre 2020 très pénalisé par le premier confinement. La perte s'établit à 6,9 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2019.

Graphique 23 – **Taux de marge opérationnelle corrigé de la rémunération des chefs d'entreprise non salariés**



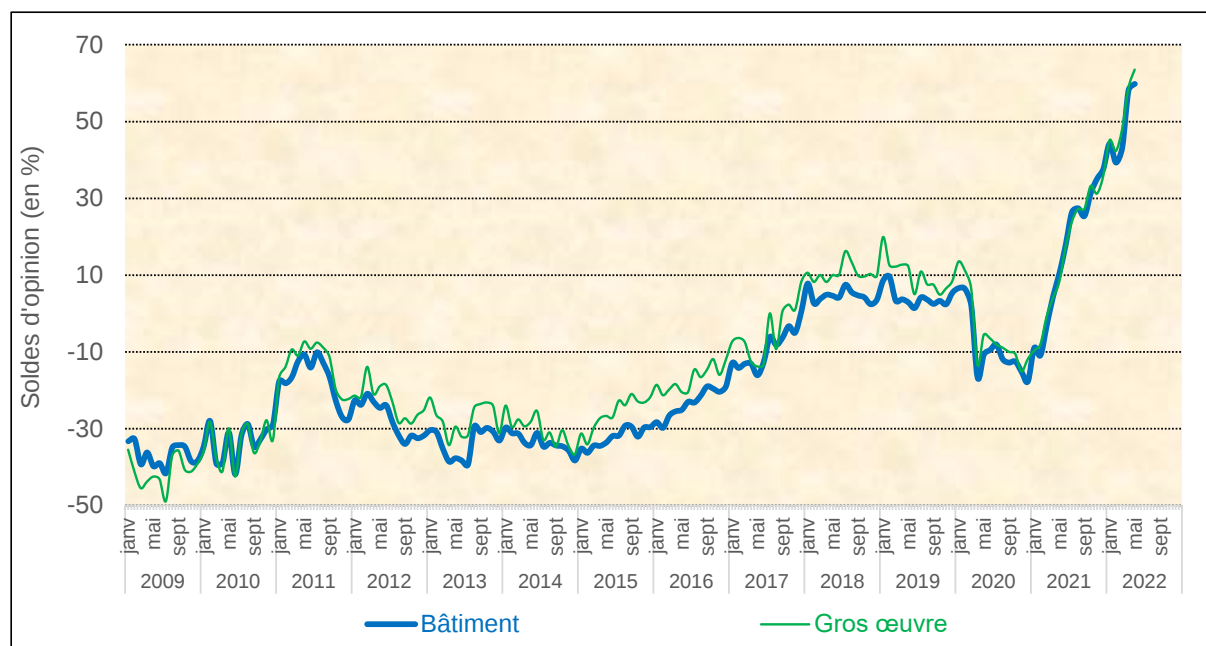
Source : Insee

Malgré une hausse de la production de 7,5 % en glissement annuel sur le premier trimestre 2022, la valeur ajoutée s'est effritée de 1,2 % sur la même période, les entrepreneurs n'ayant pu répercuter intégralement dans leurs prix les hausses de coûts qu'ils ont subies, alors même que cette valeur ajoutée devait financer une progression de la masse salariale de 4,9 %. En conséquence, l'excédent brut d'exploitation a reculé de 16,5 %.

En revanche, la marge s'est récemment redressée dans l'industrie manufacturière, de 1,2 point de pourcentage entre les quatrième trimestre 2021 et premier trimestre 2022, malgré la crise de l'énergie qui s'était amorcée dès octobre 2021.

Dans ce contexte, les chefs d'entreprise de plus de dix salariés interrogés par l'Insee en mai 2022 prévoient très majoritairement, et beaucoup plus que par le passé, une poursuite de la hausse de prix bâtiment (cf. graphique 24).

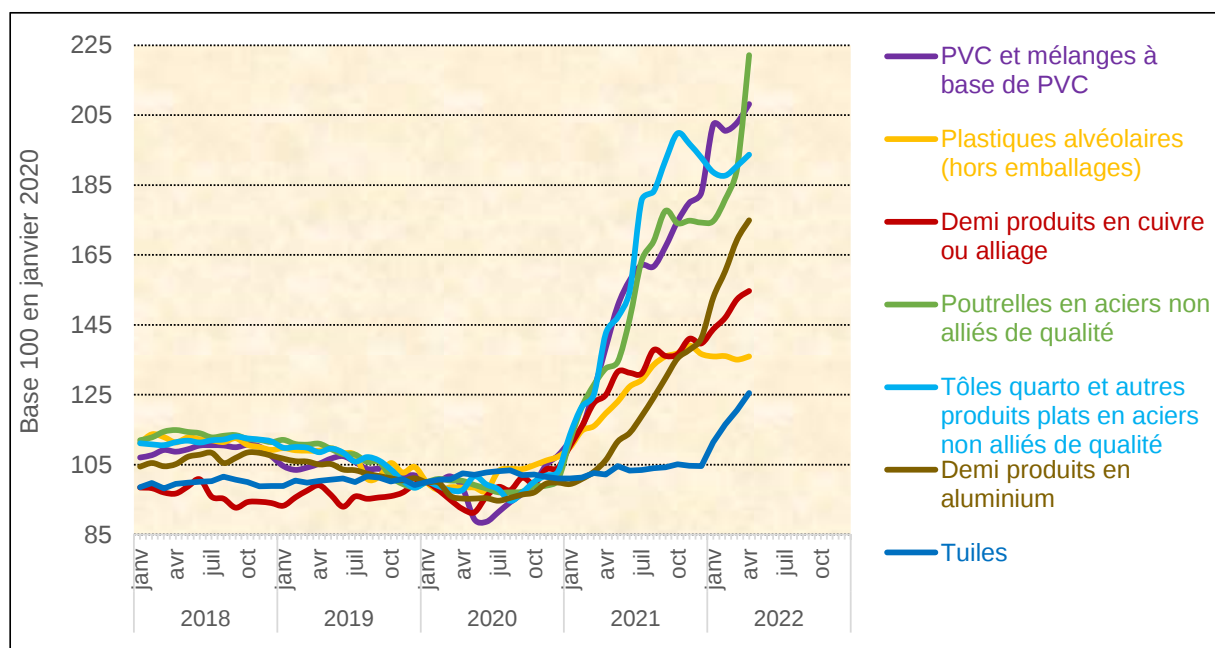
Graphique 24 – Opinions des chefs d'entreprise de plus de dix salariés sur les perspectives de prix dans le bâtiment



Source : Insee

Ces hausses s'avèrent indispensables pour compenser les nouvelles augmentations, parfois vertigineuses, de coûts des matériaux, suite au déclenchement du conflit entre l'Ukraine et la Russie, comme le montrent les évolutions, entre décembre 2021 et avril 2022, des prix de production des aciers pour le bâtiment (+27,5 %, cf. graphique 25), des demi-produits en aluminium (+23,9 %), des produits PVC (+13,9 %), ainsi que des demi-produits en cuivre ou alliage (+10,7 %). Il faut encore ajouter à cette liste les tuiles (+20,0 %), les produits céramiques (+13,1 %), plastiques (+9,6 %) et verriers (+8,3 %).

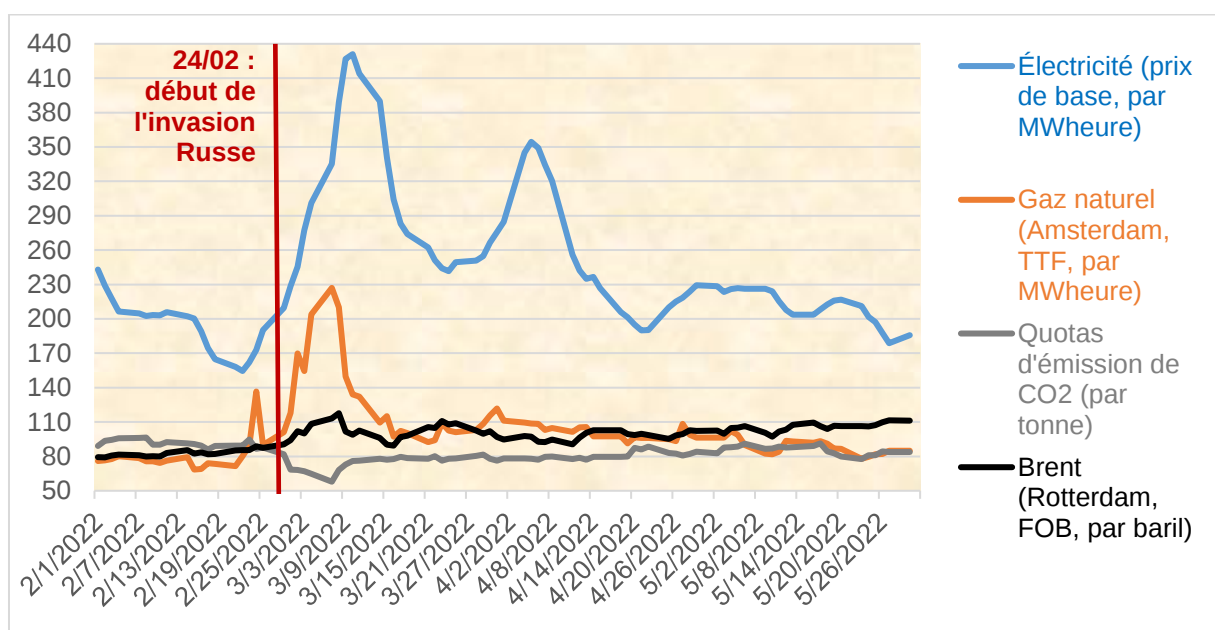
Graphique 25 – Indices de prix de production de quelques matériaux industriels



Source : calculs FFB d'après Insee

La période récente s'avère toutefois avant tout marquée par l'incertitude et la volatilité. En témoignent notamment l'évolution du cours des énergies sur le marché européen (cf. graphique 26) : à l'envolée déclenchée par l'offensive russe a succédé un rapide reflux, puis des fluctuations de moindre ampleur. Il ressort donc particulièrement compliqué de dresser des évolutions solides.

Graphique 26 – Prix des énergies en Europe (en euros)



Sources : Rexecode d'après PowerNext, Refinitiv, European Energy Exchange

Par ailleurs, en 2022, le bâtiment devrait également faire face à une progression substantielle des salaires, du fait de l'accélération de l'inflation déjà évoquée (+4,5 % attendu en moyenne annuelle sur 2022 par le consensus macroéconomique de place, sous réserve d'un tassement en fin d'année qui reste à vérifier), d'une part, de difficultés de recrutement toujours prégnantes, d'autre part. Il s'agira d'une nouvelle source de tension pour la situation financière des entreprises.